

Le prix du savoir en héritage

Roger Chamberland

Numéro 96, hiver 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/44331ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Chamberland, R. (1995). Le prix du savoir en héritage. *Québec français*, (96), 5-6.

L e prix du savoir en héritage

Après avoir connu la « Révolution tranquille » qui, aux dires de François Ricard (*La génération lyrique*, Boréal, 1994), a été portée par des réformateurs frustrés, assisterons-nous à une ère de « Réformes » enclenchées par cette génération lyrique qui n'a cure d'avoir été secouée par un ensemble de programmes nouveaux et novateurs ? La réforme de l'enseignement collégial bat son plein, au grand dam de nombreux enseignants et enseignantes à qui l'on a confié des contenus de cours en contradiction avec des objectifs d'apprentissage. Le présent numéro fait encore état de critiques sévères que nous ont fait spontanément parvenir des enseignants auxquels nous avons ouvert nos pages ; nous continuerons, par ailleurs, à publier les opinions de ceux et celles qui ont à vivre, sur le terrain, cette réforme désastreuse sur le plan pédagogique, comme en fait foi l'abandon de nombreux étudiants du cours de français. Dans quelques semaines, ce sera au tour de l'enseignement secondaire à tomber sous le couperet de technocrates de l'éducation en proie à une « réformite aiguë » ; espérons que cette « autre façon de gouverner » ne sera pas un slogan creux.

De toutes les réformes, celle qui risque de faire le plus mal est sans doute celle du ministre Axworthy : son projet, au chapitre de l'éducation, est indigne d'un pays où, après avoir taxé l'ignorance en imposant une taxe sur les livres et les revues – nous sommes particulièrement bien placés pour savoir l'effet négatif qu'une telle mesure a provoqué sur le plan de nos abonnements – propose maintenant d'hypothéquer le savoir. Le retrait quasi-total du gouvernement fédéral dans le financement post-secondaire aura pour effet de faire doubler les frais de scolarité à l'université. Les conséquences d'une telle politique en matière d'éducation relèvent d'une vision à courte vue, placée entre les œillères de la médiocrité. Le Canada, comme le Québec d'ailleurs, devrait prendre exemple sur la majorité des pays d'Europe où l'université est gratuite plutôt que de s'inspirer du modèle américain dont les frais de scolarité, variables selon le prestige des institutions, s'élèvent parfois entre 10 000\$ et 40 000 \$ par année. De quoi faire réfléchir, mais surtout dissuader bon nombre de jeunes d'acquiescer à une formation universitaire.

Au Québec, il existe une démocratie de l'enseignement où n'importe quel étudiant peut (ou pouvait jusqu'à tout récemment) entreprendre des études universitaires sans s'endetter outre mesure. Mais voilà, il y a eu la réforme Ryan qui a forcé les universités à augmenter sensiblement les frais de scolarité. Résultat : cette année, toutes les universités francophones ont enregistré une baisse de 5% de leur clientèle étudiante plaçant la formation universitaire presque hors de portée. Avec la proposition qu'il vient de mettre sur la table, le gouvernement fédéral risque d'aggraver encore plus la situation puisque les frais de scolarité doublant et le financement des études se faisant de plus en plus difficile, il y a fort à parier que de plus en plus de jeunes voudront aller directement sur le marché du travail après leur cours secondaire plutôt que d'avoir une dette de 20 000 \$ sur le dos. La famille moyenne étant de plus en plus taxée et endettée, on voit difficilement comment les parents pourraient participer à l'effort financier pour assurer les études de leurs enfants. Reste la solution du travail à temps partagé avec l'école qui, selon le scénario esquissé plus haut, est impensable puisque l'étudiant devrait gagner au moins 10 000 \$ par année juste pour payer ses frais de scolarité et son matériel. Qui plus est, de plus en plus d'étudiants se marient sur papier dans le seul but d'obtenir des montants supplémentaires en prêts et bourses.

En fait, le gouvernement agit dans cette affaire comme si les intérêts des institutions financières étaient plus importantes que la formation générale ou spécialisée. Il me semble qu'en facilitant l'accès à des études post-secondaires gratuites, que ce soit en formation professionnelle ou à l'université, le gouvernement investirait dans la jeunesse, la force vive de la société, et favoriserait ainsi son intégration à l'économie de marché. Dans le contexte de la réforme Axworthy, quel pouvoir économique aurait une personne qui, pendant 10 ou 15 ans, devrait rembourser une dette importante. Mais, au-delà de ces considérations strictement financières, ne faudrait-il pas considérer également l'importance d'investir davantage dans l'éducation ? Dans les années 1960, Hubert Aquin parlait de la « fatigue intellectuelle du Canada français », ne sommes-nous pas maintenant en train de transformer cette fatigue passagère en état permanent ? ■

• INDEX PAR AUTEUR(E)S

François AVARD
 Claude BEAUSOLEIL
 Guy BOUTHILLIER
 Robert BRIEN
 Dominic CHAMPAGNE,
 Jean-Frédéric MERCIER,
 Pascale RAFIE et
 Jean-François CARON
 François CHARRON
 Jacques CÔTÉ
 Laurier CÔTÉ
 Louise COTNOIR
 Philippe DJIAN
 Francine D'AMOUR
 Carol DAVID
 Gilles DORION (sous la direction de)
 Réjean DUCHARME
 Vital GADBOIS
 Cécile GAGNON
 Daniel GAGNON
 Carol J. HARVEY
 Nicole HOUDE
 Louis JOLICŒUR
 Dany LAFERRIÈRE
 Robert LALONDE
 Claude LE BOUTHILLIER
 Yann MARTEL
 Pierre MORENCY
 Rodolphe MORISSETTE
 Jani PASCAL
 Jean-Jules RICHARD
 Gaétan SOUCY
 Denis ST-JACQUES (sous la direction de)
 François TÊTREAU
 Louise TREMBLAY-D'ESSIAMBRE
 Nicole VAN GRUNDERBECK